Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Houssaie (la) - Tome II

Houssaie (la), chât. et f., c^ne^ de l'*Huisserie,* à 1 kil. E. du bourg, sur la rive droite de la Mayenne. — *La maison seigneuriale et la chapelle de la Houssaye,* 1674. — *Lahoussaye,* chât. et chapelle (Jaillot). — *La Houssaye,* f. (Cassini). — Y naît un ruiss. du même nom, affl. de la Mayenne ; long., 560 m. — Le fief mouvant de Laval n'avait que justice foncière (Aveu de 1445). Mais à une époque plus moderne (1633, 1647), dans des aveux qui d'ailleurs furent blâmés, les détenteurs se qualifièrent châtelains en vertu d'une érection de 1429 d'après les uns, de 1546 d'après les autres, affirmant que le cimetière, l'église, le presbytère, étaient dans leur fief, prétendant aux droits honorifiques dans l'église après le comte de Laval, et soutenant que leurs prédécesseurs, dès 1419, avaient autorisé le seigneur de Bonnes à placer un banc dans le chœur. L'érection de 1429 était évidemment fausse. Celle de 1546 reposait sur un malentendu. A cette époque, la Patrière dont la Houssaie faisait partie, avait été érigée en effet en châtellenie, ce qui ne conférait aucun privilège au seigneur de la Houssaye. A la fin du XVIII^e^ s., M. de la Barre proposa d'acquérir pour 2.000 ℔ les droits qu'on lui contestait, renonçant en même temps à ses droits d'usage dans les bois du comté. Mais dans ces conditions même, le duc de la Trémoïlle refusa. — La chapelle, antérieure à 1654, et dans laquelle Pierre-Madelon-Jean-René Pierres, seigneur du Fougeray, épouse en 1782 Françoise-Marie de la Barre, existait encore et on en demandait la conservation en l'an XII.

L'ancien logis, maison de maître assez simple, a été remplacé vers 1835 par un château construit à côté par M. le comte de la Sayette. Cette nouvelle construction, assez mal exécutée paraît-il, fut rasée en 1860 par M. le comte Xavier de Quatrebarbes, qui a fait édifier en place, sur les plans de M. Larue, architecte à Paris, un château en style renaissance, de proportions modestes mais d'une grande élégance.

C'est à la porte marinière du moulin d'Étrogné qui faisait partie du domaine de la Houssaie, qu'eût lieu, au mois de mai 1593, la déroute dite du Port-Raingeard.

Seigneurs : Guillaume de Thubœuf, mari de Guyonne de la Billonnière, 1335. — Ambroise L'Enfant, sieur de la Patrière, mari de Jeanne de Thubœuf, 1407. — André L'Enfant, frère du seigneur de la Patrière, 1493. — Pyrrhus L'Enfant seigneur de la Patrière, 1562, 1568 ; il rachète, pour 349 ℔, du prieur du Port-Raingeard, en 1563, une rente assise sur la H. — Pierre Ouvrard, sieur de la Gousserie, acquéreur pour 2.000 écus sur Claude de Chivré, veuve du précédent, le 20 avril 1602, et moyennant un supplément de 878 ℔ payé à Jacques L'Enfant en 1618. — Michelle Ouvrard, veuve en 1652 de Guillaume Cazet. — René Lefebvre, sieur du Rosay, mari de Françoise Cazet, 1674. — Marie Cazet, veuve de Jean de la Porte, sieur du Manoir, 1699, 1700. — Par indivis, les héritiers de René de la Porte, juge et maire de Laval, 1717, savoir : François-René Marest, seigneur de la Bouchefolière, mari de Jeanne de la Porte ; Marie de la Porte, veuve de Guy de Gencian ; Thomas-René-François de la Porte. — René-Louis de la Barre, acquéreur en décembre 1765 pour 22.500 ℔, qui avec Françoise-Ambroise de Vrigné, sa femme, nomme en 1773 la grosse cloche de l'église. La terre était séquestrée en 1797. Elle appartient aujourd'hui à la famille de Quatrebarbes.

Chart. de M. le duc de la Trémoïlle. — Arch. nat., P. 338 ; G/8. 1.276. — Arch. de la M., *minutes Jardin,* 1634. — *Bull. hist. de la M.,* t. V, p. 231.